Le MRP vous parle !

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

Nouvelle série N° 21
Février 1986
ISSN 0753 - 8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e — Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

UNE SI VASTE ABSENCE

Etienne BORNE

Campagne électorale bien mal partie : en dépit d'un mode de scrutin qui devrait permettre à plusieurs familles politiques de s'affirmer chacune dans son originalité, la bipolarisation fruit amer des institutions gaulliennes, s'est établie tenacement dans les mentalités; deux blocs, que renforcent des deux côtés les consignes de "vote utile", continuent à s'affronter, entre lesquels tranchera un scrutin qui tend, bien que formellement proportionnaliste, à s'aligner dans l'opinion sur le dualisme du second tour des élections présidentielles.

Une élection devrait être le temps fort de la vie d'une démocratie, une grande leçon d'instruction civique à l'échelle d'un peuple et où le libre débat animerait le combat. Dans l'actuelle situation, c'est l'inverse qui se produit et le débat est sacrifié aux nécessités du combat ; c'est l'adversaire qu'il importe d'abord de disqualifier. Pour l'opposition c'est le socialisme qu'on entend combattre, comme si le P.S. n'avait pas, depuis les illusions lyriques de 81, non seulement changé de peau, mais de nature et comme si les succès dont il se targue, avec quelque présomption, n'étaient pas dus à sa conversion à quelques idées libérales jugées il n'y a pas si longtemps haïssables parce que de droite. Ce socialisme, en habits empruntés au vestiaire d'en face, tourne cependant le dos à toute ouverture et ne contribue guère à hausser le niveau du jeu, sa polémique croit frapper fort en visant bas, en dénonçant le parti des riches, en cultivant les fantasmes de la peur et en criant au loup dans les clameurs de meeting comme dans les affichages de carrefour.

La question posée ainsi en forme d'option simple ou simpliste, on ne pense qu'à ce qu'on aura de force, arithmétiquement chiffrée au soir du 16 mars et on n'est guère en mesure, tant les embrouilles sont indénouables de dire clairement ce qu'on fera de cette force, une fois les résultats engrangés en nombre de sièges à l'assemblée nationale. La question de la cohabitation, qui est en réalité celle de la coexistence éventuelle entre un Matignon libéral et un Elysée socialiste, divise dangereusement les premiers responsables de l'opposition qui envisagent pour les lendemains des scénarios certes piquants mais incompatibles les uns avec les autres. Voit-on vraiment Barre au balcon et Giscard ou Chirac au charbon, et en face une opposition, forte en elle même puisque le mode de scrutin protège le parti socialiste contre toute possibilité de déroute, opposition prête à toutes les démagogies et dont le chef serait un François Mitterrand lui-même tenté de jouer à l'Elysée le rôle subtil de modérateur-inspirateur ? même et encore plus graves incertitudes du côté de la provisoire majorité socialiste. Les nota-

(suite page 2)

SOMMAIRE

Page 1 : Une si vaste absence
Page 2 : Niort
Page 3 : Allocution prononcée à l'Elysée le 6 janvier 1986
Page 4 : Il partira si ...
Page 5 : La nouvelle arithmétique gouvernementale par M. Bérégovoy
Page 6 : Bienvenue à l'Espagne et au Portugal
Page 7 : Manifeste - Questionnaire à l'occasion des élections législatives de mars 1986
Page 8 : Sécurité
Page 9 : Tous ensemble pour en finir avec la syndicratie
Page 10 : En Nouvelle-Calédonie le droit du premier occupant ?
Page 11 : Sophismes socialistes au service de la sécession
Page 12 : Henri Fréville «Prix du Grand Ouest» — La fédération nationale des Comités départementaux de tourisme

UNE SI VASTE ABSENCE *(suite de la page 1)*

bles du PS se contentent de mettre en musique avec une touchante unanimité le refrain contre la droite dicté par l'orateur présidentiel du Grand-Quevilly. Or François Mitterrand joue son antépénultienne ou pénultienne carte et nul ne sait la couleur de celle qu'il tient encore derrière son dos ; coopération avec les ennemis des pauvres ? recentrage autour d'un premier parti de France ? réanimation par magie noire du cadavre de l'union de la gauche ? Beaucoup d'hypothèses, autant de fantasmes.

La vérité est que, par la faute d'abord des institutions, la mécanique politique a de grandes chances d'être bloquée et que la manière dont est mené l'affrontement actuel ne conduit guère qu'à l'impasse et ne semble pas pouvoir éviter la crise de régime. Dans peu de semaines, la France risque d'être ingouvernable, si ne survient pas l'imprévisible, je veux dire une profonde reconversion des esprits et d'abord chez les hommes publics. Au nom de cette frêle espérance, un certain langage devrait être tenu et qui ne pourrait être entendu que si se détendaient les crispations et s'apaisaient les tumultes. On ne dirait d'ailleurs aux uns et aux autres que ce qu'ils savent et ne veulent pas savoir ou dans quelques cas, hésitent à dire qu'ils le savent.

Une constante expérience historique a appris à la droite et à la gauche, pour user de ces stéréotypes aussi commodes que mystificateurs, que leurs plus dangereux ennemis et les plus perfides pervertisseurs de leurs valeurs sont, pour l'une, à l'extrême droite autoritaire, nationaliste, parfois fascisante, pour l'autre, à l'extrême-gauche communiste et toujours marxiste-léniniste. La coalition RPR-UDF a clairement refusé toute collaboration gouvernementale avec le Front national. Eclair de vérité dont on compte bien qu'il ne sera pas à éclipses. Par contre, les communistes ont beau s'en prendre à l'honneur des socialistes, accusés jour après jour de trahison, les responsables du P.S., pratiquent une humilité rampante et ne paraissent pas avoir encore assimilé des vérités sur le communisme et sa fatalité totalitaire qu'au matin de ce siècle, Léon Blum avait lumineusement développées au congrès de Tours en 1920.

La division qui sépare aujourd'hui la gauche de ce que la gauche appelle la droite apparaît, et sur ce point Georges Marchais a raison, comme de plus en plus artificielle surtout si la gauche se confond avec la gauche socialiste. Cette frontière n'a une apparence de réalité que si elle flambe aux feux croisés de l'idéologie et de la passion à la manière dont les feux de la rampe donnent un semblant de vie à une bataille de théâtre. En vérité la brisure actuelle coupe en deux moitiés ennemies la substance à la fois libérale et sociale de la France.

Il n'est pas question certes d'excuser l'inexcusable, je veux dire les imprudences précipitées des deux premières années de pouvoir socialiste, et qui, pesées dans de justes balances, sont moins graves que cette arrogance intellectuelle par laquelle les Saint-Just du socialisme s'arrogeaient le monopole de la vertu. Mais pour revenir à la prose de l'économie, et cette parenthèse passée par profits et pertes, la continuité est éclatante entre l'austérité reprochée aux dernières années du précédent septennat et la rigueur célébrée par les deux premiers ministres de François Mitterrand. L'erreur est dans les idéologies et c'est la même et amère folie de promettre le bonheur aux citoyens soit par la rupture avec le capitalisme soit par déréglementation sauvage et inorganisée.

Dans ce langage de vérité devrait suivre une politique de réconciliation qui permettrait aux modérés et aux raisonnables des deux bords de faire face ensemble à quelques urgences, comme par exemple la réforme de la Constitution et la maîtrise d'une décentralisation mal conçue et dont les effets pervers apparaîtront lorsque nos provinces seront autant d'entités politiques autonomes. A un tel dessein manque le support d'une force politique capable de briser une funeste bipolarisation, force qui n'existe que faiblement, virtuellement, parcellairement. J'avoue sans honte ici ma nostalgie du MRP dont les héritiers sont maintenant dispersés et ont à résoudre, dans des contextes souvent éprouvants, de difficiles problèmes de fidélité. Je ne fais la morale à personne et je ne prêche pas l'abstention. Puisque dans l'immédiat il m'est enjoint de choisir je remarquerai qu'un libéralisme en accord avec le plus haut de lui-même offre plus de chances à l'ouverture et à l'humanisme qu'un socialisme encore paralysé de raideurs archaïques et sectaires. Comme le montrent même les utiles et courageuses tentatives de substitution, le MRP nous manque et de plus en plus cruellement. Et c'est en prenant sur soi le poids et les responsabilités d'un présent éprouvant, qu'on ne mesure que mieux cette absence. Une si vaste absence.

■

ERRATUM

Le «M.R.P. vous parle» de décembre 1985 porte par erreur le numéro 16. C'est le numéro 20. Le numéro 16 a été publié en février 1985.

ECHOS DE NOS PROVINCES

NIORT

Notre ami Jean GUITTONNEAU, qui fut longtemps président de la Fédération Départementale du M.R.P. en même temps que le Maire-Adjoint de Niort sous la 4ème République, a repris du service.

Depuis les dernières municipales, il est entré à nouveau dans le conseil municipal de Niort avec quelques amis de l'opposition, la majorité étant socialo-communiste.

Le Maire socialiste de Niort, René GAILLARD, est mort récemment et notre ami GUITTONNEAU, en qualité de doyen d'âge, présidait la séance du Conseil pour l'élection du nouveau Maire.

Il ne put cacher les sentiments de sympathie qui le liaient au disparu sans renier ses convictions. Il déclara en conclusion : "Notre Maire était libre penseur. Vous me connaissez, je suis chrétien, croyant et pratiquant. J'ai prié pour l'âme de René GAILLARD afin qu'elle repose en paix. Il l'a bien mérité..."

Ces propos ajoutèrent à l'émotion qui régnait parmi l'assistance.

allocution prononcée à l'Elysée

LE 6 JANVIER 1986
A LA CEREMONIE DES VOEUX DE NOUVEL AN
par ALAIN POHER, PRESIDENT DU SENAT

Monsieur le Président de la République.

En ce début d'année qui correspond en même temps à une fin de législature, il me semble utile d'évoquer, pour le regretter, le fonctionnement peu satisfaisant du Parlement.

L'ampleur du succès de 1981 a, sans nul doute, été de nature à compromettre un esprit de conciliation pourtant conforme à la Constitution, tant l'ultime lecture des textes était sans surprise.

Si 1984 fut caractérisé par une session quasi-permanente du Parlement, 1985 qui, avec trois sessions extraordinaires, aura approché le record précédent, restera cependant dominé par un usage immodéré de la procédure d'urgence.

Avec plus de 63% des textes examinés soumis à cette procédure, le fonctionnement normal de l'Institution parlementaire se trouve mis en cause. Le dialogue, qui est la raison d'être de l'existence de deux assemblées, se réduit aux apparences de la Commission mixte paritaire trop souvent mise hors d'état de jouer son rôle et qui demeure pourtant la clef de voûte de la procédure d'élaboration de la loi.

Cette attitude nous semble d'autant plus regrettable que dans les derniers jours de la session d'automne nos collègues de l'Assemblée Nationale et un certain nombre de membres du Gouvernement ont, semble-t-il, enfin redécouvert les vertus du bicamérisme et, tout à la fois, l'existence de la Haute Assemblée et l'excellence de ses travaux. C'est ainsi que par des accords entre le Gouvernement et les deux assemblées des projets de loi - et non des moindres - ont pu être adoptés dans des textes transactionnels convenant à tous.

Cette application de textes fondamentaux, conformes à leur esprit, est de nature à nous donner satisfaction - même si elle est tardive - car elle a permis à la Haute Assemblée de jouer pleinement son rôle.

Cette circonstance, assez exceptionnelle je dois le dire, a donné l'occasion à certains commentateurs d'user, pour qualifier les rapports entre le Sénat et le pouvoir exécutif, d'une terminologie qui, si elle est à la mode, me laisse quelque peu perplexe tant elle démontre une connaissance vraiment sommaire du rôle de la Haute Assemblée.

Le Sénat n'a jamais été je ne sais quelle "Chambre obstacle" uniquement soucieuse de contestations. Il n'est pas non plus devenu une "Chambre d'enregistrement" subitement éprise de cohabitation. Le Sénat est tout simplement, comme il l'a toujours été, une "Chambre de réflexion" animée d'une volonté constante de dialogue, source de conciliation et au demeurant, d'enrichissement de notre patrimoine législatif.

Le rôle subtil du Sénat mérite d'être mieux compris. Pour remplir sa mission, il doit non seulement regarder au-delà de l'instant qui passe, vers le moyen et long terme, mais encore considérer les décisions prises dans le prolongement de la réalité du pays. C'est ce qu'ont voulu les auteurs de la Constitution et c'est ce que nous nous efforçons de faire sans trop de tapage mais avec persévérance.

Monsieur le Président de la République, cette année va connaître des échéances importantes. Je souhaite que la légitime confrontation des idées qui constitue l'essence même de la démocratie se fasse avec sagesse, mesure et tolérance. Je souhaite surtout qu'au-delà de cette période nécessairement passionnée, réapparraissent très vite l'union et la fraternité, fondements de la Nation.

C'est le vœu que je forme, Monsieur le Président de la République, au nom du Bureau du Sénat et en mon nom personnel, en espérant qu'il deviendra une réalité et en vous assurant de mes souhaits pour vous-même et Madame François MITTERRAND.

●

GEORGES BIDAULT
1899-1983

La vie et l'œuvre de notre ami sont exposés dans un livre, qui vient d'être publié.

Pour se le procurer, écrire à Mr. Bernard Billaud, 77 rue Claude Bernard 75005 Paris.

AMIS DÉCÉDÉS

Mme BOUTINAUD	(Gentilly)
Gilbert FATTORELLI	(Paris 15e)
Auguste HUNTZINGER	(Asnières)
Jean LARY	(Paris 16e)
Fernand ORTLIEB	(Colmar)

JEAN LARY

Jean LARY nous a quittés le 2 janvier, à 80 ans, après une brève maladie.

Pour vous, dont il était l'ami, il incarnait avant tout la fidélité : à son église, à sa famille, à ses amis, à son idéal politique. Cette vertu nous frappait d'autant plus chez lui qu'elle est devenue très rare, hélas, ce qui le choquait profondément.

Dès l'adolescence, Jean Lary a milité dans les rangs de la démocratie chrétienne aux "Jeunes du P.D.P." ; son affection pour "Marc" Sangnier était aussi fervente en 1985 qu'en 1925 ; les amitiés qu'il avait nouées à cette époque étaient restées ses plus chères.

Co-fondateur de la Section du 16° du M.R.P. avec J.J.Juglas, François Suzanne, Louis Bour (très vite porté à la présidence de la Fédération de la Seine), très lié avec Robert Lecourt, Jean Lary fut nommé Maire - adjoint du 16e en 1946, et le resta jusqu'à la suppression des Maires d'arrondissements en 1977.

Trente et un ans de Mairie, qui lui procurèrent des satisfactions à la mesure du dévouement qu'il prodigua, notamment à l'Office municipal des sports qu'il présida de nombreuses années jusqu'en 1977 et aussi à la Caisse des Ecoles, au Conservatoire, à la Commission d'hygiène ; tous organismes auxquels il donna le meilleur de lui-même.

Son esprit de tolérance au service d'une intelligence très vive et d'un comportement toujours chaleureux firent merveille à une époque d'intransigeance et d'exaspération des passions. Son dévouement à la chose publique et son efficacité lui valurent de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur et son élection au poste de Vice-Président de la section du 16° de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. Il était également officier de l'ordre national du mérite.

Mais ses plus grandes joies, c'est sa famille qui les lui donna. Couple exemplaire, Madame Lary et lui fêtèrent leur noces d'or, il y a peu, entourés de leurs deux enfants et de leurs neuf petits enfants. Ils en étaient fiers à juste titre ; tous vouaient un culte à leurs grands parents et tous sans exception firent ou font de brillantes études dans nos grandes écoles ou nos Universités; ils ont superbement réussi et promettent de réaliser de belles carrières.

A Madame Jean Lary, à Monsieur et Madame Pierre Lary, à Madame et au Docteur Poitrinal et à leurs enfants, nous exprimons, avec notre chagrin, nos sentiments de profonde sympathie.

Roger STASSE

il partira si...

André-François MERCIER
ancien député

Les élections législatives du 16 Mars prochain n'auront d'intérêt que si elles conduisent à un changement sans équivoque.

Le succès de l'opposition n'est pas certain, mais il est probable. Comme le disait récemment un humoriste chez Bernard Pivot, "les Socialistes font tout ce qu'il faut pour être battus et l'on croirait qu'ils souhaitent ce résultat".

Bien que profitant d'une conjoncture économique mondiale favorable, le gouvernement n'arrive pas à supprimer le déficit de notre balance commerciale, ni le déficit budgétaire et il a laissé doubler le chômage.

De l'affaire Greenpeace à l'affaire Jaruzelski, il accumule les bévues et le Premier Ministre, en face d'un leader de l'opposition, ne sait qu'interrompre ou bégayer,

Malgré le scrutin proportionnel qui lui permet d'éviter la déroute, il ne pourra pas, nous l'espérons pour la France, reconduire sa majorité et il devrait en toute logique perdre les élections législatives. Pour y parvenir, les électeurs et les électrices ne doivent surtout pas égarer leurs suffrages : ils doivent impérativement voter pour l'UDF ou le RPR, car toute autre liste est une liste de division qui sert indirectement les intérêts des socialistes.

Mais la victoire aux législatives ne suffira pas, si le Président de la République reste en fonction.

— En 1981, le premier geste de François Mitterrand, élu, a été de dissoudre l'Assemblée Nationale, qui n'avait pas achevé son mandat. Personne n'a protesté car il allait de soi que le Président puisse trouver dans l'Assemblée la majorité nouvelle nécessaire à sa politique. Le pays a d'ailleurs consenti à cette alternance.

— En mars 1986, s'il y a une nouvelle majorité et pour les mêmes raisons le Président devra tirer les conclusions d'un échec qui sera avant tout le sien.

— son engagement sans cesse répété depuis 1981 à la tête du "peuple de gauche", ses prises de positions au cours de ces dernières semaines à la télévision et dans le pays, n'en font pas un Président de tous les Français, mais un chef de parti.
Si les siens n'ont plus l'audience du pays, il doit être le premier à tirer l'enseignement d'une défaite qui l'atteint, lui, d'abord.

— on ne peut enfin imaginer le fonctionnement des Institutions s'il restait en place. La règle démocratique exige que lorsqu'il y a changement de majorité, tous les rouages institutionnels soient modifiés. Ce qui est indispensable, c'est qu'une politique nouvelle puisse être conduite harmonieusement entre un Président qui l'inspire et un gouvernement qui l'exécute. Tout autre comportement doit être considéré comme un acte de sabotage.

Les propos assez équivoques tenus jusqu'à présent par François Mitterrand sont conformes au caractère du personnage : naviguer dans le flou et pratiquer le slalom.

Reconnaissons qu'il peut difficilement dire avant le 16 Mars qu'il démissionnera s'il est battu, mais il devra le faire, dans l'intérêt du pays, si l'opposition est largement victorieuse.

Espérons que les électeurs, en votant massivement dans ce sens, auront la sagesse d'y contribuer.

LA NOUVELLE ARITHMETIQUE GOUVERNEMENTALE par M. BEREGOVOY

Louis BOUR
ancien député

M. BEREGOVOY passait jusqu'ici pour un homme pondéré et de grand bon sens. On lui promettait même, de ce fait, les plus hautes destinées.

Mais pourquoi, diable, vient-il de démentir quelque peu cette bonne opinion que l'on pouvait avoir de lui, en déclarant, il y a quelque temps, qu'avec des élections législatives à la proportionnelle, il est parfaitement possible "de gouverner avec 30 à 35% des voix et avec un président de la République issu de la même formation politique."

On pouvait penser que notre grand argentier savait calculer, et voilà qu'il s'aligne sur feu ce ministre des Affaires Sociales, qui se vantait de ne pas savoir compter.

Car enfin de qui se moque-t-on ? Pour qu'une loi ou un budget soit voté, il faut malgré tout qu'une majorité se prononce en sa faveur. 30 ou 35% des voix n'ont jamais fait une majorité, n'en déplaise à la nouvelle arithmétique gouvernementale de M. Bérégovoy ; à supposer encore que les socialistes fassent ce score : les sondages leur donnent moins de 30%.

Pierre Bérégovoy n'a pas l'habitude de parler pour ne rien dire, et surtout pas de parler pour dire des âneries. Alors, qu'est-ce qu'il a voulu dire ? Il est reconnu comme étant un des hommes de confiance de François Mitterrand. Il faut donc faire attention au ballon d'essai qu'il vient de lancer, et pour lequel on peut envisager différentes hypothèses.

30 à 35% des voix, cela peut vouloir dire qu'avec 15 à 20% des voix glanées de-ci de-là, c'est-à-dire du côté des communistes ou du centre, on obtient une majorité. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le PC ne fera pas de cadeau cette fois, et il exigera – s'il a encore envie de participer au gouvernement – des ministères-clés importants, de quoi annihiler toute tentative de ralliement radicalo-centriste, à supposer qu'elle existe. En fait, pas de majorité possible dans cette hypothèse.

Alors ? Se passer du pouvoir législatif ? C'est le régime des ordonnances ; mais pour gouverner par ordonnances, il faut un accord du Parlement (art. 38 de la Constitution) : faute de majorité, cet accord ne sera pas donné. Encore une mauvaise piste.

Alors quoi ? Et pourquoi ne pas utiliser ce fameux article 16 de la Constitution que, tout bouillant d'indignation, le député François Mitterrand vouait aux gémonies, car selon lui c'était la dictature. Mais du moment que maintenant c'est lui qui s'en sert...!

L'article 16 dispose que "lorsque les institutions de la République sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par les circonstances".

La volonté du président de la République de diriger le pays avec 30 à 35% des voix contre une "majorité parlementaire dont il n'est pas issu", ne peut que paralyser le fonctionnement "des pouvoirs publics constitutionnels"; cette situation lui permettra-t-elle, par un tour de passe-passe dans lequel il excelle, de justifier l'utilisation de l'article 16 ? Alors, au nom de la défense de la démocratie et des libertés, la France sombrera dans la dictature... socialiste !

Merci, M. Bérégovoy, de nous avoir permis, sans le dire, de nous le laisser comprendre.

ASSEMBLEE GENERALE

Il est impossible de fixer actuellement la date de l'assemblée générale de notre amicale, ainsi que de la réception au Sénat qui la suit.

Nous espérons pouvoir l'indiquer dans le prochain numéro de notre bulletin, qui sera publié dans la première quinzaine d'avril.

Les adhérents à notre association, ainsi que les abonnés au "M.R.P. vous parle", recevront une invitation, qui leur permettra d'entrer au Sénat.

A NOS LECTEURS

Chaque numéro de ce bulletin provoque de nouvelles adhésions à l'amicale du M.R.P. ou de nouveaux abonnements au "M.R.P. vous parle".

Ainsi nous semblent compris et appréciés, non seulement le rappel d'actions dont les anciens du M.R.P. gardent la fierté, mais aussi les avertissements que nous lançons au spectacle des événements actuels.

Puissions nous être nombreux à vouloir réveiller les consciences et refuser le déclin de l'Europe en général et de la France en particulier!

Que ceux qui sont déjà adhérents ou abonnés veuillent bien nous adresser le montant de leur cotisation ou de leur abonnement pour 1986 : beaucoup l'ont déjà fait.

Donnez nous en outre les noms et adresses de personnes qui pourraient devenir destinataires de ce bulletin.

Bienvenue à l'Espagne et au Portugal

Jean COVILLE
Président du Mouvement européen
dans la Région Parisienne

L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté Européenne est un grand et bénéfique évènement, qui mérite toute notre approbation.

Géographiquement, l'Espagne et le Portugal sont des pays d'Europe.

Culturellement, le pays de Cervantès et celui de Camoëns ont beaucoup apporté au rayonnement universel de l'Europe.

Politiquement, l'Espagne et le Portugal ont un très riche passé et nul doute qu'ils peuvent contribuer à renforcer le rôle de l'Europe en une période de l'histoire où ce Continent a perdu sa prééminence, mais pourrait encore retrouver une partie de sa puissance, si les pays qui le composent savent s'unir toujours d'avantage.

Certes des difficultés résulteront de l'entrée de deux nouveaux membres dans la Communauté. Certains les brandissent déjà comme un épouvantail. N'y a-t-il donc pas eu de difficultés dans le passé de la construction communautaire ? Quand Robert Schuman proposa aux peuples français et allemand qui s'étaient affreusement combattus 3 fois en 69 ans, de s'unir en une communauté de destin, n'était-ce pas une terrible difficulté ? Et pourtant elle a été surmontée.

Quand l'Angleterre, dont la vocation ancestrale est plutôt océanique que continentale, vint rejoindre la Communauté, n'était ce pas une difficulté ? Et pourtant elle aussi a été surmontée.

La France de Lyautey devrait rencontrer plus aisément l'Espagne de Christophe Colomb et le Portugal de Vasco de Gama et de Magellan.

Qu'on ne croie pas à des réminiscences inutiles. Il ne s'agit pas seulement de gloire périmée, mais de souvenirs d'entreprises audacieuses et courageuses au service d'une civilisation, dont l'humanité a été largement bénéficiaire. Il subsiste bien quelque chose de ces qualités dans nos peuples du 20e siècle. Ils l'ont d'ailleurs prouvé dans de nombreux domaines.

Acceptons ce surcroît de force et appliquons nous sans relâche à résoudre les difficultés de cette association, notamment en harmonisant les charges salariales, fiscales et sociales, qui pèsent très différemment sur les prix des 2 côtés des Pyrénées.

Les experts trouvent toujours des solutions quand la volonté politique existe. Quand un fleuve a plusieurs niveaux, les péniches ne s'arrêtent pas : elles circulent au moyen d'écluses.

Je suis allé à l'automne dernier au Portugal et en Espagne à l'occasion du Congrès annuel de l'Association du Traité de l'Atlantique. Ce Congrès se tenait à Porto, belle ville à la fois très ancienne et très moderne à l'embouchure du fleuve Douro. Plusieurs ponts franchissent le fleuve, dont le plus imposant a été construit par un français illustre, dont le nom figure à l'entrée de l'ouvrage: Gustave Eiffel.

Congrès très intéressant et très instructif, en raison de la qualité des orateurs civils et militaires, mais aussi séjour très agréable en raison de la cordialité de l'accueil des Portugais dans la ville de Porto et dans de grandes fermes où se fabrique le vin de Porto et où plusieurs centaines de congressistes furent admirablement reçus.

Le voyage de la délégation française se poursuivit dans l'ouest de l'Espagne et après avoir visité les merveilleuses villes de Burgos, de Valladolid, de Ségovie, d'Avila et de Salamanque, ainsi que l'extraordinaire basilique de St Jacques de Compostelle, chacun se disait : comme ces 2 peuples sont proches de nous !

Maintenant ils le seront davantage pour la prospérité du Continent européen et pour sa défense face à la puissance hostile, dont l'objectif est la destruction de la civilisation occidentale.

Bien entendu l'élargissement de l'Europe implique le renforcement de ses structures, comme il sera précisé dans le manifeste ci-après.

Bienvenue à l'Espagne et au Portugal !

LE TUNEL SOUS LA MANCHE

Il y avait si longtemps qu'on en parlait sans qu'il se fasse, qu'on avait fini par admettre que c'était un mirage et que toujours l'instinct national des Anglais les pousserait à refuser un projet portant atteinte à la qualité d'île de leur pays.

Le projet de tunnel sous la Manche, qui vient d'être adopté par les gouvernements anglais et français, a donc une grande valeur symbolique et les 2 gouvernements méritent de chaleureux compliments pour avoir surmonté les obstacles qui, depuis plus de 2 siècles, s'étaient opposés à sa réalisation.

Le gouvernement britannique mérite des compliments particuliers, puisque les obstacles psychologiques, qui sont parfois les plus difficiles à vaincre, se trouvaient de son côté.

Et il est juste d'exprimer tout spécialement des félicitations à Madame Margaret Thatcher, dont chacun connait l'énergie qu'elle déploie à faire aboutir un projet, quand elle l'a décidé.

Bravo Madame Margaret Thatcher!

MOUVEMENT EUROPEEN
ORGANISATION FRANCAISE

manifeste - questionnaire

A L'OCCASION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1986

Depuis bientôt 40 ans, le Mouvement Européen et les 17 organisations qui le composent mènent, en dehors de tout souci partisan, un combat de portée historique pour créer une union européenne mettant en œuvre des politiques communes étroitement solidaires grâce au fonctionnement d'institutions originales en perpétuelle évolution.

Déjà, une politique agricole commune, une politique commerciale et une politique de développement ont transformé notre continent, amélioré le niveau de vie de nos peuples, resserré les liens existant entre eux, assuré de nouvelles relations avec les pays tiers.

D'autres politiques se développent dans les domaines monétaire, social, régional, technologique, fiscal, industriel et dans ceux touchant aux différents modes de communication.

Beaucoup reste à faire pour rendre efficaces et irréversibles de nouvelles politiques communes, et tout particulièrement celles qui concernent la diplomatie et la sécurité de l'Europe. L'ensemble de ces politiques communes exige encore des mutations institutionnelles.

Citons, notamment, l'accroissement des pouvoirs de la Commission et du Parlement (qui doit être associé efficacement à l'œuvre législative et dont les responsabilités budgétaires doivent s'étendre autant aux recettes qu'aux dépenses); le changement du processus décisionnel au sein du Conseil de Ministres de la C.E.E. (où le vote à la majorité doit redevenir la règle, le principe d'unanimité redevenant l'exception). La coopération politique européenne traitant de la diplomatie et de la sécurité communes doit peu à peu devenir de la compétence d'une Europe unie.

A présent que celle-ci comporte 12 Etats et englobe 320 millions d'habitants, ne peuvent plus être éludées (comme pratiquement elles l'ont été lors du Sommet de Luxembourg) des questions vitales que les élections législatives en France donnent l'opportunité de poser aux partis politiques présentant des listes de candidats.

1) En raison des entraves de toutes sortes qui existent entre nos pays, quelles mesures vous semblent nécessaires afin d'assurer l'unicité du marché intérieur ?

2) Que proposez-vous pour harmoniser à l'échelle européenne les conditions du travail et de sa rémunération et pour lutter contre le chômage (par exemple notamment, au moyen de grands travaux d'intérêt commun) ?

3) En matière de technologie avancée doit-on développer des projets tel Eurêka ? Doit-on associer à ces projets aussi étroitement que possible la Communauté (comme c'est le cas pour Esprit) ? Que pensez-vous des rapports qui peuvent exister entre la Communauté et l'IDS ?

4) Quels devraient être selon vous les principaux éléments d'une politique culturelle de la Communauté et en particulier n'estimez-vous pas urgent de promouvoir un espace audiovisuel européen ? A ce propos ne faut-il pas que la France participe dès à présent au programme actuel multilingue "Europa TV"

5) Le Système Monétaire Européen et l'utilisation de l'ECU doivent-ils être développés pour assurer à la Communauté une réelle puissance monétaire ?

6) La coopération politique européenne a-t-elle pour finalité de faire conduire la diplomatie et la défense de nos pays par une Europe unie ?

7) Pour parvenir à plus d'efficacité institutionnelle, que pensez-vous du retour à la règle de la majorité au sein du Conseil et de l'accroissement des pouvoirs de co-décision budgétaire et législative du Parlement Européen ?

8) Enfin, si l'on considère comme un handicap la présidence semestrielle tournante à la tête du Conseil Européen, que penseriez-vous du projet suivant : parmi plusieurs candidats proposés par le Parlement Européen, le Conseil Européen élirait pour deux ans et demi son président (disposant de pouvoirs étendus et d'une autorité accrue), assisté d'un vice-président, renouvelé tous les semestres selon les règles actuellement en vigueur pour la présidence elle-même ?

Les élections de mars 1986 doivent être une nouvelle occasion d'informer le public sur la construction européenne et de le mobiliser.

●

LES ENORMES PROGRES DE L'ANGLETERRE

Depuis que Madame Thatcher est devenue premier ministre de Grande Bretagne, il y a 7 ans, ce pays semble avoir trouvé une vigueur nouvelle. Après un grave déclin, dû aux pertes de la guerre et aux excès d'interventions étatiques sous les gouvernements travaillistes, l'Angleterre a retrouvé les voies de la croissance. L'esprit d'entreprise et l'initiative individuelle ont été favorisés et sont maintenant reconnus comme les clés de cette croissance.

L'Angleterre, qui se trouvait classée derrière la France parmi les pays de la communauté économique européenne, se trouve maintenant classée devant. Voilà un exemple à méditer.

NAZISME ET SOVIETISME

Les Polonais, ayant été successivement envahis par les Nazis et par les Soviétiques, sont bien placés pour faire des comparaisons : dans les deux cas ils ont perdu leur liberté.

sécurité

Jean COVILLE
ancien maire-adjoint
du 6e arrondissement

Les viols et les agressions sur la voie publique ont déjà été évoqués dans ce bulletin. Il faut y revenir car ce phénomène prend des proportions absolument scandaleuses.

Notre Société est en péril si certaines valeurs sont constamment bafouées et si la sécurité n'est plus assurée.

Le mal est déjà ancien, mais s'est considérablement aggravé depuis 1981, sous l'influence de théories perverses, selon lesquelles le délinquant ou le criminel ne sont pas des coupables, mais des victimes de la société.

Il y a peu de jours j'ai croisé près de chez moi, dans la rue Bonaparte, une jeune femme ayant le visage tuméfié. Lui ayant demandé ce qui lui était arrivé, elle m'a répondu qu'elle avait été attaquée par 3 voyous et délestée de son sac à mains et elle a ajouté, à ma honte, "plusieurs personnes étaient présentes, aucune ne m'a secourue".

C'est à un tel signe que l'on mesure à quel point de déchéance est parvenu notre pays.

Et pour que ce signe soit encore plus sensible, ce "fait divers", comme diraient nos journalistes blasés, s'est passé tout près de l'ancien domicile de d'Artagnan. Car peut-être nos lecteurs ne le savent-ils pas - les fameux mousquetaires du Roi habitaient dans les petites rues avoisinant St Sulpice, dans le 6e arrondissement de Paris.

Quelques jours après, une de mes amies, administrateur du Bureau d'aide sociale du même arrondissement, a été elle aussi, attaquée, frappée et volée dans le même quartier.

Il y a pire encore et les journaux sont pleins de récits de fillettes violées et de vieilles femmes étranglées, comme si c'étaient évènements naturels de notre époque.

Il est grand temps de réagir, sinon il est clair que le sort d'Athènes et de Rome autrefois est proche de nous.

Saisissons l'opportunité des élections législatives pour remettre les choses à leur place et pour élire des représentants décidés à châtier les coupables et à protéger les victimes.

Beaucoup de mesures sont à prendre. Nous nous bornerons à mentionner les principales.

1) - "Celui qui tue son semblable doit payer de sa vie son forfait" : voilà une mesure simple, claire et de nature à redonner confiance aux citoyens.

2) - L'Etat peut renoncer à être banquier, constructeur d'automobiles, distributeur de gaz et d'électricité, transporteur etc... Par contre il doit à tout prix assurer la justice et la sécurité. C'est même pour cela qu'il a été créé.

3) - Pour assurer la justice et la sécurité, il faut un personnel nombreux et très qualifié et des moyens matériels très importants.

La France est très en retard sur ses voisins à cet égard. Sait-on qu'il y a 3 fois plus de magistrats en Angleterre et en Allemagne qu'en France ? Il n'est pas surprenant que la justice y soit plus rapide.

4) - Après avoir recruté et formé de nombreux policiers, encore faut-il qu'ils soient utilisés uniquement à faire la guerre aux malfaiteurs.

Pour assurer le gardiennage des ministères, des ambassades ou des bâtiments publics dans les grandes villes, pour surveiller les squares et les jardins et aider les enfants à traverser les rues il n'y a pas besoin de policiers. Des gardiens municipaux y suffiraient, de même que des secrétaires pourraient remplacer les policiers dans les commissariats pour permettre à ces derniers de concourir à la protection des citoyens.

Cela semble de bon sens ? Alors il faut le faire.

5) - Il faut lutter contre le déclin des valeurs morales, sur lesquelles est fondée la civilisation occidentale.

Si ces valeurs ne retrouvent pas la place qui était autrefois la leur, même une nombreuse armée de policiers ne suffira pas à protéger les citoyens honnêtes, les vieillards et les enfants sans défense contre une armée plus importante encore de malfaiteurs et d'assassins.

Sur ce point aussi, il faut agir avec vigueur et sans tarder.

Hommage à FRANCOIS DE MENTHON

Nous publierons prochainement une remarquable conférence de Pierre-Henri Teitgen sur la vie et l'œuvre de François de Menthon, haute figure de la Résistance, qui a honoré ensuite le Parlement et le Gouvernement français.

NOTES DE LECTURE

TOUS ENSEMBLE POUR EN FINIR AVEC LA SYNDICRATIE

de François de CLOSETS

Pour François de CLOSETS, le syndicalisme est la meilleure et la pire des choses. Au cours de ses 467 pages "TOUS ENSEMBLE" établit le bilan de l'action syndicale.

C'est d'abord, tout au long du livre le rappel des difficultés de la classe ouvrière au XIX° siècle ; son exploitation égoïste est à l'origine du développement des entreprises et de l'enrichissement de la bourgeoisie, au prix d'abus de toutes sortes : salaires misérables, journées de travail de 14 heures et plus, enfants mis à la tâche à huit ans, pas de garantie d'emploi, logements précaires etc... C'est le courage d'un certain nombre de "meneurs" qui fera prendre conscience aux masses et, les groupant, réussira avec de dures batailles à améliorer progressivement leur sort. Ainsi, ayant enfin obtenu droit de cité, le syndicalisme fera reconnaître les titres des travailleurs et imposera leur respect par la lutte des classes.

Mais aujourd'hui, au regard de cette action dont 1936 couronnera le succès, l'évolution du monde économique et social est toute différente, car les situations respectives ne sont plus les mêmes et le syndicalisme est devenu "syndicratie". Dans la partie critique de son livre, la plus importante, François de CLOSETS relève les monumentales inconséquences du syndicalisme qui, finalement, en sapant l'économie, vont à l'encontre des intérêts des travailleurs.

Anomalie primordiale qui fausse tout le système : la majorité des adhérents des grandes centrales syndicales est constitué par le personnel du secteur public ou semi-public. Tout naturellement cette majorité oriente leur action, méconnaissant le plus souvent les problèmes propres au secteur privé et défigurant leur image de marque : "les organisations représentatives du secteur monopolistique d'Etat... n'ont plus rien à voir avec le mouvement ouvrier dont elles se réclament" (p. 10). Au demeurant l'Etat-patron, pour elles, est un capitaliste comme les autres et ne mérite pas une considération différente.

Seconde caractéristique néfaste : le syndicalisme est de plus en plus une organisation, voire une administration ; entre les permanents et l'ensemble des salariés il y a coupure et l'objectif de l'action syndicale vise moins l'intérêt des travailleurs que l'emprise de l'organisation syndicale elle-même, dont l'autorité tend à se substituer à celle de l'Etat-patron.

A l'appui, François de CLOSETS analyse au cours de plusieurs chapitres l'action syndicale menée dans les différentes administrations (PTT - EDUCATION NATIONALE – SANTE) et d'une façon encore plus fouillée dans certaines branches (CNRS – EDF – TELEVISION – TRANSPORTS AERIENS – SEITA – ARSENAUX – DOCKERS). Ces projections, prises sur le vif et particulièrement documentées jettent sans ménagements une lumière crue sur le rôle négatif des Centrales Syndicales, révélant leur mépris de l'intérêt général et de la gestion des services publics, au grand détriment des usagers. Pour elles, importent seuls la prise de contrôle du personnel - syndiqué ou non -, son recrutement, son avancement, négligeant toute question de compétence, toute notion de mérite. Les précisions apportées sont telles qu'elles mettent l'auteur à l'abri de toute contestation et constituent bien souvent de véritables dénonciations d'abus de pouvoir.

Dans le secteur privé l'action syndicale est beaucoup moins envahissante, conservant seulement un caractère négatif, s'opposant systématiquement à tous accords et même à toute négociation au nom des vieux principes de la lutte des classes : tout avantage "concédé" aux travailleurs est un piège ; ne sont valables que les conquêtes arrachées de haute lutte. La position de règle est : "toujours contre".

Nous sommes donc sous le règne de la "syndicratie" et l'étude de François de CLOSETS serait particulièrement pessimiste si un quinzième chapitre (auquel il renvoie le lecteur dès la fin du premier) ne réveillait quelqu'espoir.

Cette espérance il la place dans les négociations qui se multiplient aujourd'hui de plus en plus au sein des entreprises privées, la plupart du temps en opposition aux consignes syndicales. Les "partenaires" intéressés, représentants du capital et de la direction d'une part et mandataires des salariés d'autre part, se rencontrent pour résoudre une à une les difficultés qui surgissent et étudier les solutions susceptibles, en permettant à l'entreprise de vivre et de se développer, d'assurer l'emploi et une bonne rémunération du travail. De multiples exemples précis donnent corps à cette évolution qui s'impose de plus en plus malgré les consignes "toujours contre" des syndicats. C'est la réalisation du "TOUS ENSEMBLE", qui prend la place de

(suite page 10)

TOUS ENSEMBLE POUR EN FINIR AVEC LA SYNDICRATIE

(suite de la page 9)

la lutte des classes désormais vidée de sa substance. Ces contacts se heurtent bien souvent aux textes légaux ou réglementaires mais, à défaut d'accords au sommet, les pouvoirs publics se préoccupent depuis quelque temps de faciliter ces nouveaux rapports de base. Le débat sur la flexibilité en révèle les difficultés.

Ces rencontres et ces efforts de compréhension apparaissent pour François de CLOSETS comme la gestation d'un nouveau régime social qui rompt avec une tradition vieille de cent cinquante ans. Place désormais au "partenariat" déja préconisé par le Général de GAULLE.

Cette évolution est évidemment encourageante. Le recul des adhésions aux Centrales Syndicales, signalé par François de CLOSETS, confirme cette prise de conscience des travailleurs de cette solidarité d'intérêts qui existe aujourd'hui entre l'entreprise et son personnel et de l'incompréhension fondamentale des organisations syndicales préoccupées en priorité du secteur public, où cette solidarité n'existe pas. On voit mal pourtant comment cet esprit pourra s'imposer aussi sur ce terrain, où l'évolution actuelle fait redouter davantage une véritable soviétisation.

"TOUS ENSEMBLE - POUR EN FINIR AVEC LA SYNDICRATIE" constitue en fait un double programme et une documentation de tout premier ordre. Il appartient aux gouvernants de demain d'en tirer parti. Contre cette nouvelle féodalité que constitue la syndicratie le combat sera rude. Souhaitons que l'opinion publique, pleinement informée par la lecture de ce livre, les aide à faire triompher le partenariat "tous ensemble" contre la lutte des classes et la syndicratie.

Bertrand CHAUTARD
ancien député

EN NOUVELLE-CALEDONIE LE DROIT DU PREMIER OCCUPANT ?

Suzanne LABIN

L'anticolonialiste primaire se croit très fort quand il brandit les droits sacrés du premier occupant . . . Ce faisant nos socialistes, qui sont des anti-colonialistes primaires, ne se rendent pas compte que c'est là une position anti-démocratique, voire raciste et, qui pis est, source de guerres civiles perpétuelles. Si l'on ne doit pas faire de distinctions entre les **nationaux** d'un même pays en vertu de leur **race, caste, religion ou naissance**, pourquoi devrait-on en faire en vertu de leur **antériorité** dans le pays ?

Au surplus, ce droit du premier occupant aurait de quoi donner des maux de tête à l'ONU, car il aurait pour conséquence de renvoyer les Palestiniens d'Israël, de restituer les Etats-Unis aux Peaux Rouges et le Mexique aux Aztèques, de chasser les Espagnols, Portugais et Noirs de toute l'Amérique latine. Les Berbères, les Kabyles et les Coptes, premiers occupants de l'Afrique du Nord, devraient reprendre aux envahisseurs arabes toutes les terres conquises par ces derniers de l'Egypte au Maroc. Les Algériens qui en 1969, massacrèrent 16.000 Touaregs, devraient être mis en demeure d'évacuer le Sahara. Les Maoris de Nouvelle-Zélande et les aborigènes d'Australie - premiers occupants - devraient exiger de l'ONU la place qu'y occupent les Anglo-Saxons. Les Mongols, Ukrainiens et autres premiers occupants seraient en droit d'expulser les colonialistes russes.

Quant aux Noirs champions de l'anti-colonialisme, ils devraient rendre leurs terres aux Pygmées de la Guinée, er les Bantous aux Afrikaners hollandais. Car, n'en déplaise à l'O.N.U. qui a fermé ses portes à Prétoria, les Blancs occupèrent l'Afrique du Sud **avant** les Bantous. Quant aux Zoulous, ils ont massacré les Bochimans et les Hottentots, premiers occupants d'une grande partie de l'Afrique orientale. Ce qui constitue, pour ces "anti-colonialistes" Noirs, la façon la moins controversable de faire valoir leurs droits sacrés de seconds "premiers occupants"...

Jacques Soustelle, de l'Académie française, remarque que "les Canaques ne sont même pas une population homogène. On peut y distinguer trois couches successives et trente-six langages.. La Nouvelle Calédonie a été occupée à différentes dates par des peuples différents. Au nom de quoi, dès lors, pourrait-on défendre les droits privilégiés de tel ou tel d'entre eux, même parmi les Mélanésiens".

Reconnaissons enfin que les derniers occupants - quand ils sont démocrates et civilisés - procurent parfois quelques précieux avantages aux premiers occupants. Ainsi, les Européens ont gratifié les autochtones d'une langue commune, le français, grâce à laquelle Machoro et Tjibaou pouvaient se comprendre. Ils leur ont apporté une médecine avancée, la technique du travail de la terre, l'instruction publique, l'électricité... Nos révolutionnaires marxistes y verraient-ils quelque inconvénient ?

Remarquons que nos socialistes, subitement "racistes" sur la base du **premier occupant**, sont fort inconséquents. Car s'ils revendiquent pour la Nouvelle-Calédonie que les premiers occupants aient des droits supérieurs à ceux des autres citoyens, il devrait en être de même pour la métropole. Or quand les Bretons, Cévenols, Parisiens du cru, demandent qu'on renvoie chez eux des immigrés "second" voire "dixième" occupants, et aux surplus clandestins, nos socialistes se récrient au nom de l'égalitarisme anti-raciste.

Pour Mitterrand, le droit du premier occupant est fort élastique. S'il s'impose en Nouvelle-Calédonie, à l'Elysée, c'est le droit du dernier occupant qui pour lui a force de loi.

■

Sophismes socialistes au service de la sécession

Suzanne LABIN

Pour faire triompher la sédition, les socialistes jettent l'anathème sur le fauteur diabolique de tous nos maux : le **colonialisme.** la Nouvelle Calédonie, selon eux, souffrirait de son état "colonial", dont il faudrait la délivrer au plus vite. Il y aurait d'un côté les Blancs, les Caldoches, qui pressurent les autochtones, et de l'autre, les Canaques, des gens de couleur, qui seraient scandaleusement opprimés. A la télévision, Mitterrand a présenté ce tableau caricatural, qui n'a rien à voir avec la réalité.

Voici la composition de la population : Sur 145.000 habitants, il y a 55.000 Européens comprenant "les Caldoches" descendant des migrants du siècle passé et "les Zoreilles" venus récemment en Nouvelle-Calédonie : 30.000 Polynésiens, Indonésiens. Vietnamiens, Wallisiens ; et 60.000 Mélanésiens. Alors qu'en Afrique on comptait un Européen sur mille habitants et en Algérie un sur neuf, en Nouvelle-Calédonie on en compte un sur deux-et-demi. Et encore, les Wallisiens, Polynésiens, Indonésiens, Vietnamiens, qui forment 20% de la population, sont farouchement **anti-séparatistes.** Pour la bonne raison que sous le régime français prétendu "affreusement colonialiste" ils sont humainement traités, tandis que si les Français s'en allaient ils subiraient de cruels sévices **racistes** de la part des Canaques socialistes. Du côté de ceux qui veulent rester Français, il y a encore beaucoup de Métis et bien des Canaques **non** socialistes également effrayés par la cruauté du FLNK Socialiste. La preuve, c'est que les îles Loyauté presque uniquement peuplées de Mélanésiens avaient aidé à porter à la présidence Dick Ukeiwé un Mélanésien de Lifou.

Les tribus, en Nouvelle-Calédonie, ne ressemblent en rien à celles bien structurées des Indiens de l'Amérique. Ce sont de petites collectivités de quelques dizaines à deux ou trois mille individus qui parlent trente six langues différentes. Les tribus utilisent le français pour communiquer entre elles. Et avant que les Français n'arrivent ? Je laisse la parole au professeur Charles Ivrigny "Du temps d'avant les Blancs, quand les "bons sauvages" chers à Rousseau n'étaient pas encore sortis de l'état de nature et qu'ils n'avaient pas encore été "pollués" par la civilisation, comment se comprenaient-ils entre eux ? D'une manière tout à fait simple, par le " Chaudron ". Le seul contact existant entre ces groupes dilués dans une nature vide d'hommes était celui résultant du rapt destiné à faire bouillir la marmite. Le cannibalisme était une réalité dominante dans cette société... Les Canaques constituent peut-être les derniers descendants d'un peuplement néanderthalien... Cet isolement traditionnel entre les groupes tribaux fait que les conflits sont nombreux au sein même de la société mélanésienne... Vouloir prétendre opposer un peuple canaque homogène... à des envahisseurs européens est une vue de l'esprit".

La posture anti-colonialiste, du fait qu'elle impressionne l'esprit des masses aussi généreuses que superficielles, rapporte toujours de gros dividendes. C'est une noble cause qu'on se croit légitimé de servir avec fanatisme. Or tout fanatisme aveugle ses servants. Ainsi, bien que la Nouvelle-calédonie ne soit plus une colonie, son chef factieux Tjibaou est devenu l'emblème sublime de la décolonisation. Alain Besançon écrit : "Tjibaou est plus qu'un démocrate puisqu'il est un révolutionnaire et qu'il déclare d'avance qu'il ne se soumettra pas au verdict du suffrage. Il est plus qu'un socialiste, puisqu'il est vaguement trotskyte. Il est plus qu'un Européen, puisqu'il est Mélanésien et qu'il a l'honneur d'appartenir au Tiers-Monde. Il est plus qu'un prêtre, puisqu'il a jeté son froc aux orties. Plus qu'un Français puisqu'il veut arracher à la souveraineté de la France une partie de son territoire. On comprend alors les égards dont il a été entouré dès le début de l'affaire. Pour l'opinion de gauche M. Tjibaou est une figure du sacré". (L'Express, 1.2.85)

C'est pourquoi, à ses bandes comme à celles de Machoro, tout fut permis : piétiner les lois, briser les urnes, dynamiter les mines, incendier les maisons, au besoin tuer leurs habitants, violer les femmes. Tjibaou est un grand seigneur puisqu'il est de couleur. Il a le droit de vie et de mort sur ces Européens devenus la lie de la terre. La seule qualité qui puisse vous laver du péché originel d'être un Blanc d'un pays avancé, c'est d'être **de gauche.**

La vérité, c'est qu'en Nouvelle-Calédonie la décolonisation était déjà faite depuis trente ans. Les Mélanésiens peuvent accéder à tous les emplois, à toutes les fonctions publiques et électives (exemple Dick Ukeiwé, élu président) et à la propriété. Ils bénéficient de tous les avantages sociaux, retraites, allocations familiales et de chômage, assistance médicale gratuite. Qu'un Canaque tombe gravement malade dans une tribu, il est transporté par hélicoptère à l'hôpital de Nouméa et soigné gratuitement. L'enseignement est dispensé également pour tous et est gratuit.

En fait, ce sont ceux qui se targuent d'être anti-colionalistes qui sont en train de réintroduire le colonialisme sur la Grande Terre en décidant que le pouvoir socialiste métropolitain doit se substituer au gouvernement néo-calédonien, élu démocratiquement, en donnant des pouvoirs absolus à un Haut-Commissaire qui fait là-bas la pluie et le beau temps, ignore l'avis des représentants légaux, expulse des Français d'une terre française, décrète l'état de siège indéfiniment. Pour "décoloniser" par la force un territoire qui n'est plus une colonie depuis des lustres, l'Ayatollah Pisani avait coiffé la casquette de **gouverneur colonial** de l'époque abhorrée.

Dick Ukéiwé a brillament résumé le genre de "décolonisation" que les socialistes entendent imposer à la Nouvelle-Calédonie : "On veut nous persuader d'abandonner l'enfer colonialiste des écoles, des dispensaires, des stades, des hôpitaux, pour le paradis révolutionnaire des lanceurs de pierres meurtrières, des incendiaires de maisons, des saccageurs d'écoles, bourreaux sadiques de leurs frères de race". ■

HENRI FREVILLE «PRIX DU GRAND OUEST»

C'est avec plaisir que nous apprenons l'attribution à Rennes du "Prix du grand Ouest 1985", à l'unanimité du jury, pour l'ensemble de son œuvre, à notre excellent ami Henri Fréville, auteur de plusieurs ouvrages historiques particulièrement appréciés : **"Un acte de foi"** (en deux volumes) retraçant ses trentes années au service de la ville de Rennes dont il fut le maire pendant 24 ans, jusqu'en 1977 ; **"La Presse bretonne dans la tourmente"**, fruit de ses recherches et de son expérience personnelle en qualité de correspondant du Comité général d'études dans la Résistance et de directeur régional de l'information dès la Libération : **"Archives secrètes de la Bretagne, 1940-1944"** (Ed. Ouest-France"), résultat de patientes investigations dans les archives de France et d'Outre-Rhin.

Pédagogue et chercheur scrupuleux, esprit ouvert et tolérant, Henri Fréville a le rare privilège de faire partie d'un très petit nombre de personnes qui tout à la fois ont fait et écrit l'histoire contemporaine.

Agrégé d'histoire, il devient docteur es lettres en soutenant une thèse sur **"L'Intendance de Bretagne"** (1690-1790), thèse en trois volumes couronnée par le "Grand Prix Gobert 1955" de l'Académie française.

Eveilleur d'idées et précurseur, il fonda l'Institut armoricain de recherches et d'études historiques. Professeur d'université, chaleureux, rayonnant, enthousiaste, maints de ses anciens élèves s'illustrent aujourd'hui.

L'engagement public et l'activité politique d'Henri Fréville constituent un prolongement naturel à son œuvre d'historien.

Fils d'instituteur, originaire de Norrent-Fontes (Pas-de-Calais) disciple de Marc Sangnier et de l'abbé Lemire, élève de Georges Pagès, collaborateur de "L'Aube" et de la revue "Esprit", sa conviction est double : la philosophie personnaliste et les principes démocratiques. Le maire honoraire de Rennes (1953-1977) fut aussi député, sénateur, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Tous ses amis des trois générations se plaisent à entourer Henri Fréville de leur respectueuse amitié et à lui adresser leurs compliments affectueux en cette heureuse circonstance.

Georges VERPRAET

LA FEDERATION NATIONALE DES COMITES DEPARTEMENTAUX DE TOURISME

Si le tourisme a pu paraître constituer pour certains un dossier mineur, l'ampleur de la crise économique et nos difficultés pour équilibrer nos échanges extérieurs ont mis en lumière la nécessité d'avoir une politique touristique active face à tous nos concurrents étrangers.

Depuis février 1983, j'ai eu le grand honneur d'être désigné comme président de la FEDERATION NATIONALE DES COMITES DEPARTEMENTAUX DE TOURISME. Notre Fédération regroupe maintenant la quasi-totalité des départements français et avec la mise en œuvre de la décentralisation, il est évident que les assemblées départementales et les responsables élus consacrent plus d'attention au développement de leurs équipements touristiques comme des efforts de promotion et d'accueil.

Sait-on que le budget de l'ensemble des Comités Départementaux de Tourisme est plus important finalement que celui de l'Etat ?

La Fédération Nationale des Comités Départementaux de Tourisme a tout d'abord reçu de l'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux de France mission au plan national de sauvegarder les intérêts de la collectivité départementale et chaque Comité Départemental du tourisme est bien en charge d'une mission de service public puisque ce sont les Conseils Généraux qui financent et orientent cette politique.

Dans un deuxième temps notre Fédération a par convention avec le Ministre en charge du Tourisme obtenu que soit bien précisé que nos comités départementaux de tourisme participent à la mise en œuvre sur le terrain de la politique nationale du tourisme.

En Mars 86, les Régions vont devenir collectivités territoriales et nous regrettons qu'une loi sur l'organisation régionale du tourisme n'ait pu être finalement votée bien qu'elle ait été adoptée à l'unanimité en novembre 1982 par le SENAT.

Notre Fédération joue un rôle actif dans tous les organismes nationaux où elle est représentée, que ce soit à "Bienvenue-France" organisme chargé de la promotion touristique à l'étranger qu'à l'A.N.I.T., l'Agence Nationale d'Information Touristique. Elle s'efforce par le biais de Conventions de définir ses rapports avec les autres partenaires, que ce soient ceux du secteur professionnel comme ceux du secteur institutionnel :

La Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme se veut à la fois ouverte aux préoccupations des professionnels comme des utilisateurs et des consommateurs de tourisme. Il est prévu d'après les statisticiens que le nombre de touristes va augmenter encore dans les prochaines années. L'organisation, le temps des loisirs et des vacances est une affaire importante et nous entendons, avec tous les responsables des comités départementaux du tourisme, faire en sorte que le tourisme culturel, le tourisme social, le tourisme sportif et toutes les autres facettes soient harmonieusement développés au bénéfice de l'Homme, puisque derrière toutes les données économiques, c'est en définitive le service de l'homme qui compte.

Fernand CHAUSSEBOURG
Président de la Fédération
Française des Comités
Départementaux de Tourisme

●

LE M.R.P. VOUS PARLE — Directeur de la Publication : Jean LETOURNEAU — Commission paritaire de presse N° AS 65-465
Imprimerie SUDASIE 45.84.81.87 — Siret 327 707 782 00014